

Comment remplir un dossier de prime CEE ?



1 - Le cadre de contribution

Vérifier et compléter les informations préremplies :



Cadre de Contribution



Le dispositif national des certificats d'économies d'énergie (CEE) mis en place par le ministère en charge de l'Énergie impose à l'ensemble des fournisseurs d'énergie (électricité, gaz, fioul domestique, chaleur ou froid, carburants automobiles), de réaliser des économies et de promouvoir les comportements vertueux auprès des consommateurs d'énergie.

Dans ce cadre la société ARMORINE s'engage à vous apporter :

- Une prime d'un montant de.....€
- Un bon d'achat pour des produits de consommation courante d'un montant de.....€ ;
- Un prêt bonifié d'un montant de.....€ proposé par au taux effectif global (TEG) de% (valeur de la bonification =.....€) ;
- Un audit ou un conseil personnalisé sous forme écrite (valeur =.....€) ;
- Un produit ou service offert :..... d'une valeur de€ ;

dans le cadre des travaux suivants :

Nature des travaux	Fiche CEE	Conditions à respecter

au bénéfice de :

Nom : Adresse e-mail :
Prénom : Téléphone :
Adresse :
Code Postal :
Ville :

Date de cette proposition :

La date doit être antérieure ou égale à la date d'engagement de l'opération par le bénéficiaire.

Signature :



Attention, seules les propositions remises avant l'acceptation du devis ou du bon de commande sont valables ; et vous ne pouvez pas cumuler plusieurs offres CEE différentes pour la même opération.

Où se renseigner pour bénéficier de cette offre ?
ARMORINE – email : cee@armorine.fr Tél : 02 97 76 13 87
Où s'informer sur les aides pour les travaux d'économies d'énergie ?
Site du réseau FAIRE : <https://www.faire.gouv.fr>
Tél : 0 800 800 700
En cas de litige avec le porteur de l'offre ou son partenaire, vous pouvez faire appel gratuitement au médiateur de la consommation (6° de l'article L. 611-1 du code de la consommation) :
<https://www.economie.gouv.fr/mediation-conso/mediateurs-references>
Adresse : 12 Rue Colbert - B37 56 100 Lorient Tél : 06 71 90 24 25
Site internet : <https://www.ambo.bzh/mediation-consommation/>

2 - La référence du dossier

Vous n'avez rien à faire

CERTIFICATS D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Document à compléter de façon lisible et de préférence en MAJUSCULE.

Les champs précédés d'un astérisque (*) sont obligatoires.



ARMORINE SA
N° SIREN : 864 500 418

Réf. Dossier :

Pour recevoir votre Prime ARMORINE, merci de nous renvoyer l'original de cette Attestation sur l'Honneur signée, votre devis signé et votre facture à l'adresse : ARMORINE – Dossier Prime CEE – ZI Lann Sevelin BP 70115 – 56850 CAUDAN.

3 - L'annexe de l'opération

Vérifier et compléter les informations préremplies :

Annexe 1 à la fiche d'opération standardisée BAR-TH-104, définissant le contenu de la partie A de l'attestation sur l'honneur

A/ BAR-TH-104 (v. A41.3) : Mise en place d'une pompe à chaleur (PAC) de type air/eau ou eau/eau.

*Date d'engagement de l'opération (ex : date d'acceptation du devis) :

Date de preuve de réalisation de l'opération (ex : date de la facture) :

Référence de la facture :

*Pour les personnes morales, nom du site des travaux ou nom de la copropriété :

*Adresse des travaux :

Complément d'adresse :

*Code postal :

*Ville :

*Bâtiment résidentiel existant depuis plus de 2 ans à la date d'engagement de l'opération : OUI NON

*Type de logement : Maison individuelle Appartement

*Surface chauffée par la PAC installée (m²) :

Caractéristiques de la pompe à chaleur (PAC) :

*La pompe à chaleur est de type air/eau ou eau/eau et elle est conçue pour fonctionner à (une seule case à cocher) :

Basse température

Moyenne ou haute température

*Une note de dimensionnement a été remise au bénéficiaire : OUI NON

*Efficacité énergétique saisonnière (η_s) (en %) :

L'efficacité énergétique saisonnière (η_s) est calculée selon le règlement (EU) n° 813/2013 de la commission du 2 août 2013
NB : L'efficacité énergétique saisonnière prise en compte est celle de la pompe à chaleur seule pour les besoins de chauffage
des locaux (hors dispositif de régulation).

A ne remplir que si les marque et référence de la pompe à chaleur ne sont pas mentionnées sur la preuve de réalisation de
l'opération :

*Marque :

*Référence :

Le professionnel ayant réalisé l'opération est titulaire d'un signe de qualité répondant aux mêmes exigences que celles prévues
à l'article 2 du décret n° 2014-812 du 16 juillet 2014 pris pour l'application du second alinéa du 2 de l'article 200 quater du
code général des impôts et du dernier alinéa du 2 du I de l'article 244 quater U du code général des impôts et des textes pris
pour son application. Ce signe de qualité correspond à des travaux relevant du 5° (dans le cas d'une PAC assurant uniquement
le chauffage du logement) ou du 5° et du 6° (dans le cas d'une PAC assurant le chauffage du logement et de l'eau chaude
sanitaire) du I de l'article 1^{er} du décret précité.

Identité du professionnel titulaire du signe de qualité ayant réalisé l'opération, s'il n'est pas le signataire de cette attestation
(sous-traitant par exemple) :

*Nom

*Prénom

*Raison sociale :

*N° SIRET :

4 - La Partie Bénéficiaire

Vérifier et compléter les informations préremplies :

Signer ici :

Date à renseigner après facturation :

B/Bénéficiaire de l'opération d'économies d'énergie

(*) Nom du signataire : Prénom du signataire :

(*) Pour les bénéficiaires personnes morales, préciser :

(*) Raison sociale du bénéficiaire :

(*) Numéro SIREN du bénéficiaire :

A défaut : le bénéficiaire atteste sur l'honneur qu'il est dépourvu de numéro SIREN en cochant cette case :
(mentionner la raison sociale et le numéro SIREN du syndic dans le cas des copropriétés).

(*) Fonction du signataire :

(*) Adresse :

Compléments d'adresse :

(*) Code postal :

(*) Ville :

Pays :

Pour une opération engagée jusqu'au 31 mars 2021, indiquer les coordonnées suivantes :

Téléphone :

Mobile :

Courriel :

Pour une opération engagée à compter du 1er avril 2021, indiquer les coordonnées suivantes :

(*) Téléphone :

(indiquer un numéro de téléphone fixe ou de téléphone portable)

(*) Courriel :

(indiquer : « néant » si le bénéficiaire ne dispose pas d'une adresse de courriel)

(*) Cocher l'une des deux cases suivantes : à l'issue des opérations d'économies d'énergie :

Je suis : le seul propriétaire (final) ou le locataire des équipements installés ; ou le syndic de la copropriété où prend place l'opération d'économies d'énergie ; ou l'occupant du logement où prend place l'opération d'économies d'énergie et je finance cette opération ; ou la personne recevant le service acheté ;

Je suis le maître d'ouvrage, l'un des propriétaires des équipements installés, ou l'affectataire (au titre du transfert de compétence entre collectivités territoriales) des biens sur lesquels ont lieu l'opération.

En tant que bénéficiaire de l'opération d'économie d'énergie, j'atteste sur l'honneur :

- que ARMORINE m'a apporté une contribution individualisée (action personnalisée de sensibilisation ou d'accompagnement, aide financière ou équivalent). Cette contribution m'a incité à réaliser cette opération d'économies d'énergie ;
- que je fournirai exclusivement à ARMORINE l'ensemble des documents permettant de valoriser cette opération au titre du dispositif des certificats d'économies d'énergie, notamment la facture (ou à défaut une autre preuve de la réalisation effective de l'opération) ;
- que je ne signerai pas, pour cette opération, d'attestation sur l'honneur semblable avec une autre personne morale ;
- l'exactitude des informations que j'ai communiquées ci-dessus sur les caractéristiques de mon bien (type de bâtiment, surfaces, énergie de chauffage, etc.) et que la ou les opérations d'économies d'énergie décrites ci-dessus ont été intégralement réalisées. Je suis informé que je suis susceptible d'être contacté par les services du ministère chargé de l'énergie (ou tout organisme désigné par le ministère chargé de l'énergie) dans le cadre d'un contrôle concernant la nature de l'opération et la réalisation effective de celle-ci ;
- que les économies d'énergie réalisées par cette opération ne viennent pas réduire les émissions de gaz à effet de serre d'une installation classée visée à l'article L. 229-5 du code de l'environnement dont je suis l'exploitant ;
- qu'aucune aide à l'investissement de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) n'a été reçue ou ne sera sollicitée pour cette opération ou qu'une aide à l'investissement de l'ADEME a été reçue ou sollicitée et que le calcul et la décision d'attribution de cette aide prennent en compte la délivrance de certificats d'économies d'énergie.

Fait à

(*) Le/...../.....

(*) Signature du bénéficiaire

Pour les personnes morales, son cachet et la signature du représentant

5 - La Partie Professionnel

PARTIE RÉSERVÉE AU PROFESSIONNEL

Vérifier et compléter les informations préremplies :

Signer ET tamponner ici :

Date à renseigner après facturation :

C/Professionnel ayant mis en œuvre l'opération d'économies d'énergie ou assuré sa maîtrise d'œuvre

(*) Nom du signataire : Prénom du signataire :
(*) Fonction du signataire :
(*) Raison sociale :
Numéro SIRET :
(*) Adresse :
Code postal :
Ville :
(*) Téléphone :
(indiquer un numéro de téléphone fixe ou de téléphone portable)
(*) Courriel :
(indiquer : " néant " si le professionnel ne dispose pas d'une adresse de courriel)

(*) En tant que représentant de l'entreprise :

ayant mis en œuvre ; ou

ayant assuré la maîtrise d'œuvre

de l'opération d'économies d'énergie, j'atteste sur l'honneur :

- que je fournirai exclusivement à ARMORINE l'ensemble des documents permettant de valoriser cette opération au titre du dispositif des certificats d'économies d'énergie, notamment la facture (ou à défaut une autre preuve de la réalisation effective de l'opération) ;
- que je ne signerai pas, pour cette opération, d'attestation sur l'honneur semblable avec une autre personne morale ;
- l'exactitude des informations que j'ai communiquées ci-dessus sur les caractéristiques techniques relatives à l'opération d'économies d'énergie et, le cas échéant, sur les qualifications professionnelles requises pour mettre en œuvre cette opération ;
- que la ou les opérations d'économies d'énergie décrites ci-dessus ont été intégralement réalisées et que j'ai respecté les conditions de leur réalisation, conformément à ou aux fiches d'opérations standardisées d'économies d'énergie concernées. Je suis informé que je suis susceptible d'être contacté par les services du ministère chargé de l'énergie (ou tout organisme désigné par le ministère chargé de l'énergie) dans le cadre d'un contrôle concernant la nature de l'opération et la réalisation effective de celle-ci.

Fait à

(*) Le/...../.....

(*) Cachet et signature du professionnel

6 - Les revenus du ménage

Vérifier et compléter les informations préremplies :

Signer ici :

Date à renseigner après facturation :



RI/Revenus du ménage bénéficiaire de l'opération

(*) Nom du signataire : «NOM» Prénom du signataire : «PRENOM»
(*) Adresse : «ADRESSE»
Complément d'adresse :
(*) Code postal : «CP»
(*) Ville : «VILLE»
Pays : FRANCE

(*) Téléphone (obligatoire) : «TEL_CLIENT»
(*) Courriel : «MAIL_CLIENT»

(*) Cocher l'une des deux cases suivantes : en tant que bénéficiaire de l'opération d'économies d'énergie, j'atteste que :

- Les revenus de mon ménage sont inférieurs aux plafonds du tableau A
- Les revenus de mon ménage sont inférieurs aux plafonds du tableau B
- Les revenus de mon ménage sont supérieurs aux plafonds du tableau A et B

Nombre de personnes composant le ménage	Tableau A	Tableau B
	Ménage très modestes (€)	Ménages modestes (€)
1	16 229	20 805
2	23 734	30 427
3	28 545	36 591
4	33 346	42 748
5	38 168	48 930
Par personne supplémentaire	4 813	6 165

Fait à «VILLE»
(*) Le
(*) Signature du bénéficiaire.

7 - La partie finale

Vous n'avez rien à faire

Les informations recueillies font l'objet de traitements informatiques destinés à éviter les double-comptes de certificats d'économies d'énergie et à évaluer le dispositif de certificats d'économies d'énergie. Le destinataire des données est le ministère en charge de l'énergie. Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à : Ministère en charge de l'énergie, DGEC, SCEE, certificats d'économies d'énergie, tour Pascal, 92055 La Défense Cedex. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer aux traitements des données vous concernant.

En application de la loi modifiée « Informatique et libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978, vous pouvez accéder aux données vous concernant, sous réserve que cela ne porte pas atteinte à la recherche des infractions fiscales, et les faire rectifier. Les demandes sont à adresser à la société ARMORINE. Les données portées sur les documents sont utilisées pour la gestion des dossiers du dispositif de certificats d'économie d'énergie ».

Le bénéficiaire ne peut prétendre qu'une seule fois à une contribution versée dans le cadre du dispositif des certificats d'économies d'énergie.

De plus, il est rappelé aux signataires de la présente attestation sur l'honneur que toute fausse déclaration expose notamment aux sanctions prévues au code pénal (article 441-7) :

« Est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende le fait : 1° d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ; 2° de falsifier une attestation ou un certificat originairement sincère ; 3° de faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié. »

8 - Le devis

9 - La Facture

10 - RIB

Le professionnel doit :

- Signer
- Tamponner

Le client doit :

- Signer
- Noter « Bon pour accord »
- Indiquer la date d'accord (après la date de l'offre et avant le début des travaux)

Elle doit être à l'identique du devis

- Pas de signature nécessaire

Ajouter au dossier le RIB du bénéficiaire (Client)



Sarah NICOL,
Chargée d'études CEE

 02 97 78 59 84 - 07 87 91 25 66

 snicol@armorine.fr

 www.armorine.fr

 225 rue Jean Baptiste Martenot
56 850 CAUDAN

